

**PROCES-VERBAL DES COMMISSIONS DE SELECTION DU 30
SEPTEMBRE 2019 ET DU 03 OCTOBRE 2019**

FORMATION C.A.F.E.R.U.I.S.

Après examen des résultats de l'entretien de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 8 juin 2004 fixant les modalités de sélection et de formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2019-2020 (1) :

- **BEKKOUCHA-LEGER Marie-Charlotte**
 - **BOURGOIN Hervé**
 - **GOUMY Nadège**
 - **LOUE Bob**
 - **PEYRUSSE Julien**
 - **VABRE Vanessa**

(1) Dans le cadre d'une prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 7 600 €) relevant :

- d'un Congé Transitionnel de Formation (CPF),
- du plan de formation de l'établissement employeur,
- d'un organisme financeur,
- d'un autofinancement du stagiaire.

Fait à ISLE, le 04 octobre 2019

Le Directeur Général



Pierre Verneuil

La Responsable du Pôle des formations
éducatives et des formations à l'encadrement,



Cécile BONNET

